



Florence Roche et Frédéric Saby (dir.)

## L'avenir des bibliothèques L'exemple des bibliothèques universitaires

Presses de l'enssib

---

# Chapitre VII. Quel avenir pour la bibliothèque en tant que lieu ?

Florence Roche

---

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.1819

Éditeur : Presses de l'enssib

Lieu d'édition : Presses de l'enssib

Année d'édition : 2013

Date de mise en ligne : 20 juillet 2017

Collection : Papiers

ISBN électronique : 9782375460863



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

ROCHE, Florence. *Chapitre VII. Quel avenir pour la bibliothèque en tant que lieu ?* In : *L'avenir des bibliothèques : L'exemple des bibliothèques universitaires* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2013 (généré le 01 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/1819>>. ISBN : 9782375460863. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.1819>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 février 2021.

---

# Chapitre VII. Quel avenir pour la bibliothèque en tant que lieu ?

Florence Roche

---

- 1 En 2008, les BU ont enregistré 58 705 683 entrées avec une moyenne annuelle de 51 visites par usager<sup>1</sup>. Le plan national lancé en février 2010, visant à élargir les heures d'ouverture, devrait d'ici quelques années permettre aux bibliothèques, en étant plus largement disponibles pour les usagers, d'accueillir encore davantage de visiteurs. De telles initiatives, impulsées par les hautes sphères de l'État, renforcent à l'évidence le rôle rempli par le lieu. Et pourtant le lieu de bibliothèque fait débat. On entend çà et là que les bibliothèques servent de « garderie » pour les étudiants de premier cycle, ou de salles de travail le soir. La bibliothèque hors les murs est parfois présentée comme l'avenir des bibliothèques à l'heure où de nouveaux supports se substituent à la documentation papier et où les services en ligne suppléent le contact direct du bibliothécaire avec son public. Ces différents discours mettent en jeu des représentations sur le lieu, son usage et la légitimité de cet usage. Les points de vue portés sur cette légitimité sont du reste parfois contradictoires. Étudiant, bibliothécaire, tutelle, chacun projette sur ce bien partagé par tous des aspirations particulières.
- 2 Poser la question de l'avenir d'un lieu de bibliothèque n'est pas une question gratuitement polémique à l'heure de la réforme des universités et de leur autonomie financière. Elle interroge l'avenir même des bibliothèques dans leur capacité à remplir la mission première qui est la leur : susciter une rencontre avec l'utilisateur. Or, cette rencontre peut-elle se dispenser d'un lieu ? Quelle serait la spécificité de ce lieu qui ferait de la bibliothèque ce territoire unique et indispensable qui mérite que l'on continue à y investir les ressources des contribuables ?

## La bibliothèque numérique : une menace pour le lieu ?

- 3 On ne peut évoquer l'avenir du lieu de bibliothèque sans aborder au préalable la question, récurrente dans la littérature professionnelle, de la bibliothèque numérique,

qu'il n'est pas rare de voir présentée comme l'avenir de la bibliothèque. Deux volets sont à distinguer au sein de l'acceptation de bibliothèque numérique : un premier volet documentaire, autour des ressources en ligne, un second volet autour des services virtuels.

- 4 L'usage de la documentation numérique, pour s'en tenir strictement à celle mise à disposition par les bibliothèques, s'est démultiplié (608 672 titres de périodiques électroniques étaient proposés en 2008 dans l'ensemble des BU françaises pour 37,9 millions de téléchargements). Les portails, moteurs de recherche fédérée, plateformes de bibliothèques numériques rendent possible l'accès à distance à ces collections. L'emprunt numérique des manuels de premier cycle commence à se répandre. De nombreuses bibliothèques testent les *e-books* et autres outils de stockage en gros volume de la documentation.
- 5 Les services « virtuels », didacticiels de formation, renseignement en ligne, *chat*, permettent aux usagers distants de conserver un lien avec les bibliothécaires sans avoir à se déplacer. On est bien dans la logique de la bibliothèque hors les murs, une bibliothèque repoussant les limites de la matérialité jusqu'à l'ubiquité.
 

« Que la bibliothèque ou, pour mieux dire, que la fonction bibliothèque ne soit plus circonscrite par les murs qui ceignent ses collections, nous en avons tous l'expérience quotidienne. Chacun d'entre nous, équipé d'un ordinateur, d'une tablette, d'une liseuse, voire d'un téléphone portable, peut se déplacer dans les rayons "virtuels" d'une bibliothèque [...] Les termes "délocalisé", "dématérialisé", "virtuel", "numérique", "digital" ont quelque chose de si fascinant qu'on a parfois l'impression, en contemplant l'avenir des bibliothèques dans la boule de cristal des voyants et des chiromanciennes, que toute la lourde machinerie des livres et de leurs serviteurs va bientôt s'envoler en fumée. »<sup>2</sup>
- 6 Vient-on d'esquisser le tableau de ce que sera la bibliothèque dans les toutes prochaines années ? Il suffirait en définitive d'être muni d'un bon ordinateur, et d'une connexion à Internet pour retrouver les fonctions de la bibliothèque. Mais c'est bien là que s'arrête le parallèle : les fonctions d'une bibliothèque ne font pas la bibliothèque elle-même.
- 7 Le propos ne consiste certes pas à opposer les mérites de la bibliothèque physique, et du support papier qu'elle continue à abriter, à ceux de la bibliothèque numérique. La numérisation des collections et les facilités de navigation à l'intérieur des bases et des textes offrent aux chercheurs des horizons de recherche illimités, sans commune mesure avec les conditions qui étaient les leurs précédemment. L'emprunt des manuels numériques pourrait résoudre grandement l'épineuse question des exemplaires papier que se disputent des cohortes d'étudiants de premier cycle. Et l'enseignant qui prépare son cours ou qui conduit des travaux de recherche est bien satisfait de pouvoir le faire en consultant depuis son domicile ou son bureau les collections de périodiques acquises par sa bibliothèque de rattachement.
- 8 L'existence de la bibliothèque numérique renforce la fonction de bibliothèque et avec elle les problématiques d'indexation et de repérage des documents. « Les documents déreliés par la métamorphose du numérique obligent à réinventer une à une chaque compétence que l'on croyait acquise par les générations précédentes grâce à l'habitude de lire des livres sur papier reliés et clôturés. »<sup>3</sup> Pour Bruno Latour, les compétences des bibliothécaires sont plus que jamais nécessaires pour accompagner l'expansion du numérique. Il s'agit « simplement » de les visiter autrement.

- 9 Les actions générées par le développement des documents numériques ne se limitent d'ailleurs pas au repérage et au signalement. Elles se situent également sur le terrain de l'accompagnement, de la formation. Ajoutons-y une dimension essentielle, celle de l'information, qui voisine avec la valorisation de notre activité. Nous avons tous fait le constat dans nos établissements que la dématérialisation des collections s'accompagne, pour nos usagers étudiants et parfois enseignants, d'un brouillage dans les domaines de responsabilité qu'ils pensent être exercés ou non par les bibliothécaires. Pour beaucoup d'entre eux, les ressources numériques, qui pèsent pourtant si fortement sur nos budgets, sont des ressources choisies et payées directement par le ministère, auxquelles nous n'aurions, localement, que la charge d'en permettre l'accès. Cette représentation est du reste entretenue par les pratiques de négociation au sein des consortiums. Force est de constater que l'avènement récent des licences nationales restreint, d'une part, la marge de manœuvre des bibliothécaires dans le domaine des acquisitions, ajoute, d'autre part, de la confusion quant à l'identité des acteurs auxquels revient la prise en charge financière de ces ressources. Les bibliothécaires ont à faire œuvre de transparence et de pédagogie en ce domaine. Les usagers, majoritairement consommateurs de ces ressources depuis leur bureau ou leur domicile, sont en effet prompts à imaginer que la bibliothèque ne sert plus à l'égard de ces ressources que de passerelle, cette fonction pouvant tout aussi bien être prise en charge par les services informatiques de l'université.
- 10 Si la fonction n'est pas menacée, qu'en est-il du lieu ? Les bâtiments de BU sont, pour leur tutelle, coûteux en entretien et en fonctionnement. Et pourtant la bibliothèque continue à exister aux yeux de tous comme une évidence. Nous faisons l'hypothèse qu'une dimension symbolique forte reste attachée à ce lieu qui continue à incarner le savoir, la mémoire et le devoir de transmission nécessaire à toute société.

## La bibliothèque, incarnation du savoir

- 11 Si la bibliothèque continue à incarner le savoir, c'est principalement pour deux raisons :

### 1. le statut du livre

- 12 Les bibliothécaires en charge des collections l'ont tous constaté : il est souvent difficile de faire comprendre à nos interlocuteurs enseignants-chercheurs la logique et les mérites d'une opération de désherbage. Spontanément, de telles pratiques les heurtent. Imaginer que l'on puisse se débarrasser de livres, voire les jeter, constitue pour eux une violation d'un devoir sacré. Celui d'être les gardiens du temple. Le livre continue à incarner le travail de la pensée. Il en est le résultat palpable, visible. Il faut rappeler que « le livre en Occident est devenu un invariant de la culture, sa matrice, et c'est pourquoi l'idée de le perdre suscite chez nous une peur primale »<sup>4</sup>. Renoncer au livre, c'est remettre en cause profondément la pensée et les fondamentaux de notre culture tels qu'ils existent depuis des siècles. D'après Derrida, « la fin du livre serait commandée par le long abandon de la croyance en un sens préétabli de notre monde, dont le livre fut l'agent silencieux. Le livre contraint la pensée à s'organiser dans un ensemble normalisé »<sup>5</sup>.

- 13 L'on mesure à quel point les débats actuels sur les formes nouvelles de l'écriture, pouvant être dissociées du livre, questionnent profondément non seulement le mode d'apprentissage des connaissances qui a été le nôtre pendant des siècles, mais aussi une certaine représentation du monde, et de l'individu dans ce monde. La bibliothèque se place nécessairement au centre de ce débat. Elle est au premier chef questionnée dans sa vocation de transmission de la connaissance. Aujourd'hui, si elle a intégré depuis plusieurs décennies des supports nouveaux de lecture, la place de la documentation papier dans les achats d'ouvrages reste prééminente, en tout cas en lettres et sciences humaines. La place symbolique du livre est toujours une évidence incontestable dans ces disciplines, même si les usages actuels mêlent de plus en plus couramment lecture traditionnelle et lecture numérique.
- 14 Serait-ce à dire que les bibliothèques des disciplines dites de sciences « dures » sont appelées, au rang de la disparition programmée des supports écrits, à faire figure de pionnières, suivies un peu plus tard par les bibliothèques des disciplines des lettres et sciences humaines ? Le rôle du lieu est-il lié seulement à l'avenir du livre ? Nous avançons l'hypothèse que, par-delà le statut du livre, la bibliothèque pèse d'une valeur forte dans l'université et dans la société.

## 2. la bibliothèque, rempart contre la décadence

- 15 Le discours décadentiste à l'égard de l'évolution de la société est un lieu commun. Cicéron en son temps, dans son traité *De republica*, condamnait le relâchement des mœurs et le manque de civisme des politiques. La querelle des Anciens et des Modernes, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, n'a constitué qu'un épisode dans l'évolution artistique et culturelle européenne qui a toujours vu s'affronter les tenants d'un ordre canonique avec les défenseurs des formes d'innovation et de création. Les sociétés humaines ont été constamment traversées par une forme de tension entre ce qu'elles considèrent comme un âge d'or de la pensée, de la vie économique et sociale, et la tentation de l'innovation, de la rupture d'avec l'ordre établi, qui crée inévitablement un déséquilibre générateur d'inquiétude. En France, la fin des trente glorieuses s'est accompagnée de grands bouleversements :
- « prégnance de l'activité tertiaire, extension de la scolarité, croissance des moyens audiovisuels, modification des pratiques de loisirs, primat donné à la formation scientifique et recul des repères de l'humanisme traditionnel. Particulièrement en France, vieux pays littéraire où le livre et la lecture ont contribué à asseoir l'identité nationale et les parcours personnels, ces évolutions sont saisies comme autant de signes, voire de causes, de décadence. »<sup>6</sup>
- 16 C'est dans ce contexte de crise de la pensée<sup>7</sup> qu'a émergé la question de la lecture étudiante comme sujet d'analyse susceptible d'éclairer les déviations du système scolaire et de l'université de masse. Les discours portés par Emmanuel Fraisse ou François de Singly se sont voulus rassurants, du moins nuancés. La lecture étudiante n'était pas en danger, à condition que celle-ci fût l'objet d'une véritable *politique* appelant une évolution des modes d'enseignement universitaire et une convergence d'actions entre les acteurs de la lecture : BU, éditeurs, libraires, etc.
- 17 Les enquêtes menées par l'OVE depuis le milieu des années 2000 ont contredit ces perspectives optimistes en montrant une érosion des pratiques classiques de lecture chez les étudiants. Ce constat est transposable à l'ensemble de la société française. Un bouleversement majeur est en effet survenu avec l'entrée massive d'Internet dans les

habitudes quotidiennes et son corollaire, l'apparition d'une nouvelle forme d'écrit, l'écrit numérique. Et voilà que surgit à nouveau, renforcé par la disparition annoncée du livre, le spectre de l'effondrement de la culture.

- 18 Dans ce contexte, quelle part peut être réservée à la bibliothèque, notamment à la BU en tant que lieu ? Les hypothèses visant à imaginer une période proche qui ne connaîtrait plus que des bibliothèques numériques ou des bibliothèques hors les murs sont bien évidemment tentantes. Elles ont du reste été formulées. Dans *Apologie du livre*, Robert Darnton les résume ainsi : « l'avenir est-il aux journaux sans nouvelles, aux revues sans pages et aux bibliothèques sans murs ? »<sup>8</sup>. Il existe, de fait, des bibliothèques qui ont fait le choix du tout numérique. Daniel Renoult décrit la bibliothèque de l'université du Texas à San Antonio comme un ensemble de salles de lecture « consacrées aux moyens de connexion et réparties entre espaces individuels et espaces destinés au travail en groupe »<sup>9</sup>. Force est néanmoins de constater que ce modèle ne s'est pas (encore ?) imposé. Il faudra encore quelques décennies avant de voir se généraliser des bibliothèques complètement dépourvues de livres.
- 19 Observons les conséquences de l'apparition d'un mode de lecture hypertextuel. Celui-ci a introduit deux ruptures fondamentales par rapport à la lecture « livresque » : d'une part la fragmentation, le rebond d'une œuvre à l'œuvre dans ce que l'on pourrait qualifier de lecture juxtaposée, d'autre part le caractère illimité de cette lecture, potentiellement soumise à une extension infinie vers d'autres possibles, là où l'objet-livre propose, par nature, un texte clos. Dans le premier cas, à l'instar de l'œuvre proposée sur la toile, jamais figée, menacée d'évanescence perpétuelle, la pensée est systématiquement en avant, elle est *think-in-progress*. Dans le deuxième cas, la construction du savoir fonctionne sur un schéma plus vertical. C'est au lecteur qu'il appartient d'établir des liens entre les œuvres lues. Les universitaires, formés suivant les méthodes scolaires et universitaires « classiques », mais rompus également à l'art de la recherche sur Internet et dans les bases de données numériques, réussissent à combiner les avantages de ces deux modes de construction du savoir en déployant des compétences dans ces deux domaines.
- 20 Or, les étudiants nouveaux qui arrivent aujourd'hui à l'université manquent de maîtrise dans l'un et l'autre de ces domaines. Dans le domaine de la lecture classique, c'est une évidence : la majorité d'entre eux, au terme d'une scolarité dans laquelle la place accordée à la lecture a sensiblement baissé<sup>10</sup>, entament leur première année universitaire avec, dans le meilleur des cas, l'obsession de trouver la ressource (article ou ouvrage) qui, par sa capacité de synthèse, les dispensera de lire autre chose. Mais, et c'est là plus surprenant, la génération des *born digital* manque aussi de compétences dans l'utilisation « académique » qu'elle peut tirer des ressources consultées sur Internet. En 2008, des chercheurs de l'University College London mettaient en évidence, au terme de leur étude sur les compétences informationnelles des étudiants, que « rien n'indique une amélioration de l'*information literacy* chez les usagers, en dépit de leur usage intensif d'Internet »<sup>11</sup>. S'agissant d'autres études portant cette fois sur les compétences déclarées, il a été relevé que « ces compétences informationnelles sont souvent surestimées par les *digital natives* »<sup>12</sup>. Si nos jeunes étudiants, nés avec Internet, savent à merveille investir ces fonctions de socialisation, de rencontre et d'échange, ils ont encore du mal à en tirer le meilleur parti pour ce qui est de l'appui aux études universitaires.

- 21 On le voit bien, nous ne nous situons pas dans un monde binaire dans lequel on opposerait les tenants de la culture classique aux défenseurs de *l'e-learning* ou de *l'e-reading*. Sachons dépasser la querelle éternelle des Anciens et des Modernes en considérant la formidable opportunité qui est la nôtre de pouvoir exploiter tout en même temps la considérable puissance de pensée et de réflexion héritée de la galaxie Gutenberg et les extraordinaires facilités de recherche générées par le numérique. Nos enseignants et chercheurs à l'université ne renonceraient maintenant pour rien ni à l'un ni à l'autre. C'est cette conviction qu'il faut maintenant transmettre à nos étudiants.
- 22 Aucun autre lieu que celui de la bibliothèque n'est susceptible de mieux intégrer ces deux dimensions de la construction du savoir, horizontale, et verticale, qui sont les nôtres désormais.
- 23 C'est vrai en premier lieu parce que, contrairement aux ressources d'Internet caractérisées par leur évanescence, la bibliothèque est le lieu de la permanence, de la stabilité, de l'héritage. L'évanescence des ressources du net est d'ailleurs si antinomique du besoin humain de transmission, de pérennité, qu'elle a donné lieu à des mesures d'archivage de celui-ci<sup>13</sup> !
- 24 La bibliothèque, donc, doit permettre aux générations futures de retrouver les traces de la pensée du passé. En cela, elle est le lieu de la mémoire, indispensable à toute société pour évoluer, car cette évolution ne peut s'opérer sans la connaissance du socle qui constitue ses fondements, ses origines. Des tentatives cyclopéennes comme *Europeana* ou *Google books* sont justement à comprendre comme un moyen supplémentaire de préserver une culture qui peut être menacée dans sa matérialité. Elles sont à la fois mesure de sauvegarde et reflet d'un idéal d'universalité du savoir. Que les œuvres de l'esprit humain puissent, un jour, être systématiquement numérisées, n'est pas incompatible avec le maintien du lieu. Car ce lieu privilégié crée les conditions d'un retour à cette pensée, au support qui a fait émerger cette pensée, qui l'a rendue possible, en d'autres termes au livre lui-même. L'importance du nécessaire maintien de l'accès aux documents originaux va de pair avec la reconnaissance que « grâce à la mobilité de leurs formes les textes sont susceptibles de réemplois et de réinterprétations par les publics divers qu'ils atteignent »<sup>14</sup>.
- « Contre la tendance qui voudrait remplacer la communication des documents originaux par celle des substituts photographiques et numériques, il faut rappeler que donner à lire un texte en une forme qui n'est pas sa forme première est mutiler gravement la compréhension que le lecteur peut en avoir. »<sup>15</sup>
- 25 Et il faut bien pour cela que des lieux de conservation et de mise à disposition continuent à exister.
- 26 La relation entre la forme du texte et son interprétation est fondamentale. Dans les discours portés sur les vertus des bibliothèques numériques, la question importante du lien entre l'écrit et son support est parfois un peu vite escamotée. Une œuvre numérisée à partir d'un livre ne se lit déjà plus comme le document original. *A fortiori*, une œuvre nativement numérique n'implique pas le même déroulement de la pensée que lorsqu'il s'agit d'un livre papier. La lecture de l'œuvre quant à elle, par l'intermédiaire de l'écran, s'éloigne des caractéristiques de la lecture « classique ». En effet, « les formes produisent du sens et un texte est investi d'une signification et d'un statut inédits lorsque changent les supports qui le proposent à la lecture »<sup>16</sup>.

- 27 La fonction de la préservation de la mémoire concourt à la lutte contre la mort de la culture, crainte exprimée de manière récurrente. Quelles que soient les évolutions de la société qui se manifestent au travers des comportements d'une partie de nos étudiants, une possibilité leur est offerte de renouer avec les méthodes de la pensée, de la réflexion, de la connaissance, que l'école a parfois échoué à leur inculquer. L'existence de fonds numériques, si développés soient-ils, ne pourrait pas à elle seule répondre à cette ambition.
- 28 Pour autant, il ne suffit plus à la bibliothèque d'être le lieu de l'héritage, cette figure du temple par laquelle elle a si souvent été représentée, y compris dans la période actuelle<sup>17</sup>. La bibliothèque se doit aussi d'être le laboratoire, le terrain d'expérimentation des nouvelles formes d'écriture et de lecture. C'est un tournant qu'elle a su prendre dès l'arrivée des nouvelles technologies de l'information. Là encore, le développement de l'écrit numérique n'est en rien contradictoire avec l'exigence d'un lieu. Les nouvelles générations d'étudiants croient souvent à tort se débrouiller toutes seules, voire mieux que les bibliothécaires eux-mêmes, avec l'outil numérique, sous le prétexte qu'ils parviennent plus ou moins à agréger quelques éléments d'information issus de Wikipédia et d'articles glanés çà et là. Notre conviction est qu'ils sont encore plus perdus que la génération précédente, qui, elle, n'a pas connu immédiatement Internet, justement parce qu'ils n'ont pas reçu le socle de connaissances et de méthodes nécessaires à la bonne assimilation de l'horizontalité propre à la navigation sur Internet. Les bibliothécaires chargés de la formation des étudiants à la méthodologie documentaire savent bien que le développement exponentiel des ressources, l'effacement de la caution de l'auteur caractéristique des œuvres qui circulent sur Internet, requièrent deux types de compétences en particulier chez les étudiants : l'aptitude à la lecture critique des textes, la mise en œuvre d'une grille, d'une méthodologie de travail et de recherche. Les didacticiens qui servent d'appui à cet enseignement ne remettent pas en question la nécessité que cette transmission s'effectue dans le contact direct des étudiants, à proximité des ressources, réelles ou virtuelles, qui sont mises à leur disposition.
- 29 La bibliothèque constitue donc ce lieu unique où les savoirs anciens et nouveaux se confrontent, se complètent, s'enrichissent. Magnifiant tout à la fois les œuvres du passé et ouvrant vers celles du futur, elle représente à la fois un rempart contre une dissolution de l'esprit et de ses œuvres, et un trait d'union entre les générations, les représentations du monde. Elle est le lieu de la permanence, de la tradition, mais aussi celui de l'innovation, de la rupture, de l'audace de la nouveauté. « Je suis convaincu qu'Internet modifiera le monde du savoir et que cette transformation a déjà commencé. Notre tâche, je pense, est de la prendre en charge afin de maintenir les critères les plus élevés du passé tout en en créant de nouveaux pour l'avenir »<sup>18</sup>. C'est de cette tension que naissent toute la richesse, le potentiel unique, de la bibliothèque. Cette richesse ne peut, pour se déployer, que s'incarner dans un lieu.

### **L'alchimie du lieu : rencontre et altérité**

- 30 Si la bibliothèque est un lieu de conservation et de mise à disposition des collections, elle est aussi un lieu de travail. La lecture, savant processus d'assimilation et de comparaison, constitue en elle-même un travail. Les exposés, travaux en groupe, recherches, qui sont menés à la bibliothèque par les usagers sont une autre forme de

travail, corollaire de celui de la lecture. La bibliothèque « est le théâtre d'une alchimie complexe où sous l'effet de la lecture, de l'écriture et de leur interaction, se libèrent des forces, les mouvements de la pensée [...]. Elle est un lieu de création et d'innovation »<sup>19</sup>. Il s'agit là d'une dimension très importante de la bibliothèque, dimension qu'elle seule, et nul autre lieu, peut assumer. Le va-et-vient entre l'objet lu et la construction de la pensée peut se déployer pleinement dans un lieu de bibliothèque où l'on lit et écrit tout à la fois.

31 On objectera que ce travail peut tout aussi bien se déployer chez soi, pour peu que l'on dispose d'une bibliothèque personnelle. Cela est vrai, mais avec un aboutissement qui est probablement moins fécond. Ce qu'offre une bibliothèque universitaire, c'est une collection héritée des choix de tous les bibliothécaires qui se sont succédé à cette tâche, un horizon de possibles bien supérieur à celui que chacun peut opérer pour son propre fonds, en fonction de ses goûts et de ses intérêts particuliers. Nous touchons là au mythe de la bibliothèque borgésienne, lieu de l'ubiquité, du dialogue entre les savoirs, des rapprochements multiples et inédits ouvrant d'infinies ramifications. La bibliothèque est un « espace de rencontres utopiques et uchroniques – convergence des idées, pérennité et métamorphoses des modèles et des leçons, affinités électives ou choix mûrement réfléchis où l'on ravive la pensée et le savoir d'autrui et d'antan par le commentaire, la lecture et le libre jeu des digressions »<sup>20</sup>.

32 Ce pouvoir ontologique de la bibliothèque, comment ne pas continuer à le valoriser dans le contexte que connaissent actuellement nos universités ? Plus que jamais le décroisement de nos disciplines universitaires est rendu nécessaire par les exigences du monde professionnel et l'évolution de nos filières et diplômes. Pouvoir étudier le droit, mais aussi les langues, combiner urbanisme et géographie, allier la médecine à la psychologie imposent des rapprochements entre les disciplines, des passerelles entre les fonds des bibliothèques. En 1991, le sociologue des sciences Bruno Latour, dans un ouvrage au titre percutant<sup>21</sup>, fait le constat que notre monde est constitué de réseaux sociotechniques complexes qu'il est impossible d'isoler. Les objets d'aujourd'hui sont de nature hybride et s'appréhendent à travers la notion de réseau, de coexistence entre les acteurs. C'est ainsi que se définit la modernité. Or, l'interdisciplinarité de nos bibliothèques constitue sans aucun doute une porte d'entrée de choix dans ce monde de la modernité.

« Tout nouveau livre entretient un rapport d'homologie avec la bibliothèque qui l'a rendu possible et pensable : il en résume les acquis, il trace un parcours dans ses collections et déploie autour de lui un réseau d'alliances, d'antériorités et d'autorités par le biais des citations, de l'exégèse, voire de la polémique. Il peut aussi aspirer à rendre les savoirs de la bibliothèque mobiles, synoptiques, voire à se substituer à la bibliothèque en opposant aux vertiges de l'accumulation et du labyrinthe les certitudes intellectuelles d'un savoir clos, délimité et structuré (les dictionnaires, les encyclopédies). »<sup>22</sup>

33 Enfin, si la bibliothèque constitue un lieu de rencontre intellectuelle de par les collections qu'elle met à la disposition de ses lecteurs, elle offre également une part importante aux rencontres humaines.

34 Elle est le lieu de la création du savoir, mais aussi un lieu de rencontre entre les étudiants, les chercheurs, les enseignants, en cela lieu par excellence de l'interdisciplinarité et de l'échange. Il est certain qu'aucun autre lieu sur le campus ne peut réunir ces fonctions, offrir cette alchimie subtile entre l'étude, la détente, la réflexion et l'échange. L'espace de la bibliothèque s'offre à ses publics comme une ancre

intellectuelle et sociale et il y a donc bien une spécificité par nature, par essence, du lieu de bibliothèque.

- 35 La BU a tout à gagner à se proposer comme lieu d'activité académique. Y tenir des séminaires, des soutenances de thèses, des colloques, des conférences, contribue à situer la bibliothèque dans une étroite proximité avec les préoccupations des enseignants et des chercheurs. Cela permet aux bibliothécaires d'asseoir les collections de la bibliothèque sur les travaux de recherche les plus récents et de connaître les domaines qui font l'objet de travaux d'étude.

## La bibliothèque, lieu d'ancrage pour les étudiants à l'heure de la dématérialisation

- 36 Notre fonctionnement social nous confronte chaque jour davantage à une forme de dématérialisation des relations humaines. On peut commander ses courses en ligne et se les faire livrer à domicile. Se faire des « amis » sans les avoir jamais rencontrés réellement et converser tous les jours avec eux. Pratiquer son footing équipé de son iPhone et recevoir des encouragements d'une communauté en ligne. On pourrait démultiplier ce genre d'exemples à l'infini.
- 37 Le monde des bibliothèques n'est pas exempt de ce fonctionnement nouveau. Tout d'abord parce qu'il a été le premier touché par la dématérialisation des collections et les usages que ces changements de support ont générés : consultation à distance, recherche en plein texte, navigation hypertexte, etc. Ensuite parce qu'il lui a fallu se mettre au diapason de cette norme sociale en développant des services nouveaux : renseignement bibliographique en ligne, didacticiels, mise en ligne de bibliothèques numériques, etc. Ces services sont sous-tendus par l'idée généreuse, héritière de la représentation bourgeoise, d'une bibliothèque qui parvient à dilater à l'infini son périmètre en appelant à elle des usagers de tous les horizons. Vaste remue-ménage dans la définition du public potentiel ! Le mythe de la bibliothèque universelle n'a peut-être jamais été aussi présent, aussi possible, qu'aujourd'hui. Il coïncide avec une aspiration sociale, collective, à l'universalisme : éroder les cloisonnements habituels, rencontrer l'autre en faisant fi de son statut social ou de la distance géographique. Les termes de « blogosphère », « toile », « réseau social » sont particulièrement révélateurs de la recherche d'un lien.
- 38 Plongé dans un univers d'interconnexions permanentes, l'homme, cet « animal social », pour reprendre l'expression d'Aristote, a paradoxalement le désir d'incarner cette recherche de socialisation au-delà des territoires nouveaux offerts par Internet. Cela peut passer par le désir d'abandonner pour un temps la dimension parfois pesante, angoissante, que l'immatérialité des réseaux sociaux peut susciter.
- « Les bibliothèques sont aussi de plus en plus pensées et pratiquées comme étant des espaces potentiels de déconnexion [...]. En tant qu'espaces culturels physiques, les bibliothèques semblent donc en mesure de résister à la dématérialisation des supports et de certaines pratiques, et leur utilité sociale est par ailleurs largement admise. »<sup>23</sup>
- 39 Il revient par conséquent à la bibliothèque de résoudre l'aspiration double de ses contemporains à y trouver les possibilités d'ouverture vers les réseaux virtuels, comme à leur permettre de s'ancrer dans un lieu. La bibliothèque est le « lieu des liens », pour reprendre la belle expression de Robert Damien. La vocation à constituer ce lieu-lien

est rendue plus nécessaire encore par la typologie des publics actuellement présents dans les universités. Ce ne sont plus les « héritiers » décrits par Pierre Bourdieu et Claude Passeron. Ils ne possèdent par conséquent pas tous les codes qui leur permettent de trouver rapidement des repères et de comprendre ce qui est attendu d'eux. La bibliothèque constitue aujourd'hui l'endroit où l'on peut espérer approcher et endosser la normativité du « métier d'étudiant ».

- 40 La massification de l'université et les méthodes d'enseignement qui accordent encore une large part au cours magistral, notamment dans les premières années, contribuent à plonger nombre d'étudiants dans un anonymat d'autant plus mal ressenti que les nouveaux entrants à l'université sortent du modèle encore relativement « cocoonant » du lycée, dans lequel la relation avec l'enseignant est une relation de proximité. Même si la bibliothèque universitaire peut apparaître de prime abord comme un lieu « impressionnant » en vertu de la taille de son bâtiment et des collections qu'elle abrite, l'étudiant qui réussit à passer le cap de ce premier ressenti sait qu'il peut retrouver avec les bibliothécaires une forme de relation individuelle, dans laquelle son besoin sera entendu et pris en charge.
- 41 La bibliothèque est donc un lieu d'ancrage pour les étudiants. Parce qu'elle est un lieu de rencontre avec d'autres, parce qu'elle permet de contrebalancer la pseudo-forme de sociabilité que promettent les réseaux sociaux de type Facebook, parce qu'elle offre enfin aux étudiants égarés dans l'université et dans leurs projets d'avenir personnels la possibilité de réintégrer « un cadre culturel collectif normé et normatif »<sup>24</sup>.

### Le *learning center*, lieu de convergence et d'ancrage ?

- 42 À l'opposé des perspectives soulevées par la bibliothèque hors les murs, le modèle récent de *learning center* assoit fermement la dimension essentielle du lieu. Peut-il contribuer à confirmer la bibliothèque dans sa position de lieu central pour l'université ? Tel qu'il est défini par Suzanne Jouguelet<sup>25</sup>, le *learning center* a ceci d'innovant qu'il vise à rapprocher la bibliothèque de l'université grâce notamment à deux aspects :
- la capacité de la bibliothèque à promouvoir la fonction d'apprentissage (*learning*) ;
  - la capacité de la bibliothèque à s'associer à d'autres services de l'université pour former un ensemble unique au service des étudiants.
- 43 Les modèles de *learning centers* décrits dans le rapport de Suzanne Jouguelet (Imperial College London, Avans University aux Pays-Bas, Rolex learning center de Lausanne) répondent tous aux caractéristiques suivantes :
- un éventail très large de services : librairies, cafétérias, banques, presses universitaires, services sociaux, services d'orientation des étudiants ;
  - des espaces différenciés : espaces de conférence, de restauration, lieux de cours ;
  - des collections riches multisupports ;
  - des équipements informatiques en grand nombre et de haute technologie.
- 44 Le *learning center* ainsi défini possède toutes les caractéristiques du « troisième lieu » décrit dans le chapitre 5. Il fait de la bibliothèque un trait d'union entre la sphère publique et la sphère privée, entre les compétences purement académiques et les compétences nécessaires à l'étudiant pour devenir un citoyen conscient de ses responsabilités. C'est la raison pour laquelle le visiteur ou l'utilisateur a l'impression, en pénétrant dans ces lieux nouveaux de bibliothèque, de ne pas être dans une bibliothèque.

C'est dire que la bibliothèque traditionnelle, en l'état, ne peut évoluer vers le *learning center* qu'à la condition d'une révision radicale de ses espaces et de l'image qu'elle donne d'elle-même.

- 45 L'appréhension nouvelle de ce que doit être un espace de bibliothèque est sous-tendue par l'idée, maintenant partagée, que celui-ci doit évoluer aussi vite que les besoins des usagers. Et ceux-ci évoluent très vite. Il faut donc trouver des solutions modulaires qui ne figent pas la destination, la fonction des lieux. La multiplication des présentoirs ou rayonnages sur roulettes, l'utilisation de « bulles » qui peuvent se déplacer, se plier et se ranger au gré des besoins, sont des exemples significatifs de l'injonction faite aux bibliothécaires de rompre avec le modèle séculaire de la bibliothèque figée dans le temps, bulle d'éternité plongeant le lecteur dans un univers étranger aux vicissitudes du monde environnant.
- 46 Les *learning centers* répondent à une autre aspiration collective forte : l'exigence de la reconnaissance de la singularité. L'idée de l'espace comme agent du changement va de pair avec la possibilité pour tout un chacun d'intervenir sur cet espace, de le moduler au gré de ses envies : les tables et les chaises changent de place, la couleur des murs peut se modifier sous l'effet de lampes à variation chromatique, etc. Les lecteurs revendiquent l'utilisation des mobiliers de détente à l'instar des comportements qu'ils adopteraient chez eux : on s'allonge sur les chauffeuses, on fait la sieste, et ces postures, loin d'être considérées comme contestables, sont de fait de plus en plus revendiquées.
- 47 On mesure bien avec quelle tension ces différentes évolutions accompagnent la réflexion sur l'avenir des lieux de bibliothèque. Cette tension est la résultante d'un effacement grandissant des frontières entre les domaines du « public » et du « privé ». C'est bien ce qui se joue avec le phénomène Facebook : on y affiche ses goûts personnels en matière de lecture, de musique, de cinéma, on y mentionne ses amis et l'on converse avec tout un chacun aussi librement que s'il s'agissait d'une connaissance de longue date. C'est ce qui se joue aussi, bien que plus indirectement, avec la disparition progressive de la notion d'auteur dans les œuvres qui circulent sur Internet. Par le biais des forums, des blogs, la parole de chacun est mise en avant. La revendication principale n'est pas celle de s'ériger en auteur, mais de pouvoir exister en mettant en avant sa parole singulière, qui « vaut » autant que celle d'un autre, et qui vaut non pas par le statut public de la personne qui lui conférerait le droit de porter une expression particulière, plus légitime que celle des autres, mais par le fait même d'être lue par d'autres.
- 48 Il n'existe pas de *learning center* proprement dit aujourd'hui en France. Et les exemples étrangers mentionnés plus haut renvoient aux Français que nous sommes l'image curieuse d'un territoire vaguement familier, en même temps qu'assez éloigné de la représentation que nous nous faisons des bibliothèques. Le *learning center* effet de mode ? L'avenir le dira à coup sûr. Mais il serait sans doute imprudent d'attendre tranquillement que l'épreuve du temps et des usages vienne confirmer ou infirmer la pertinence de ce qui s'impose comme un nouveau modèle de bibliothèque.
- 49 Il y a plusieurs raisons à cela. La première d'entre elles a fait l'objet des paragraphes précédents. La société évolue et avec elle les attentes des étudiants. Nous tenir à l'écart des aspirations des étudiants conduirait à voir nos bâtiments de bibliothèques désertés, donc à échouer dans nos missions.

- 50 La seconde raison est de nature « politique ». Depuis le décret de 1985, fondateur des missions des SCD, les bibliothèques universitaires n'ont jamais véritablement réussi à s'imposer comme des composantes à part entière des universités. Il en résulte la difficulté récurrente qui est la nôtre à établir avec les enseignants-chercheurs de véritables relations de travail, à être reconnus comme partie intégrante du corps académique. Or, l'intégration dans la bibliothèque de lieux de cours est une formidable opportunité de renforcer la bibliothèque dans sa participation à la construction du savoir. Concevoir la bibliothèque comme lieu d'apprentissage, c'est lui permettre de se situer au-delà de la vision un peu réductrice d'un lieu ressource, qui plus est lorsque ces ressources sont appelées à exister de plus en plus massivement sous forme numérique.
- 51 La troisième raison nous ramène sur le terrain des étudiants avec l'idée de leur proposer un guichet unique, un portail d'entrée vers un ensemble des services susceptibles d'intéresser les étudiants. Cette idée est extrêmement intéressante. Elle répond au sentiment d'égaré qui est celui de beaucoup d'étudiants devant la complexité et l'éclatement de l'offre de services de nos campus. Elle rassemblerait en un même espace l'ensemble des fonctions qui leur sont essentielles pour mener convenablement leur vie d'étudiant et de jeune citoyen. Ce serait par là même une occasion supplémentaire pour la bibliothèque de se rapprocher de l'université en discutant avec elle des moyens de proposer ces services.
- 52 En définitive, l'ambition portée par le *learning center* est de ne plus seulement considérer la bibliothèque comme un lieu ressource, elle est de la concevoir comme lieu d'apprentissage, de connaissance et de vie. Pour reprendre les termes de Graham Bullpitt<sup>26</sup>, l'enjeu est de faire de la bibliothèque « le centre intellectuel et social de la communauté universitaire ».
- 53 Si beaucoup des préoccupations des *learning centers* sont celles des BU aujourd'hui, force est de constater qu'un long chemin reste encore à parcourir pour réaliser dans nos établissements le vœu de Graham Bullpitt. Certes, il faut rappeler que les exercices de transposition sont rendus complexes par les situations locales, par les politiques universitaires nationales qui sont différentes d'un pays à l'autre. Malgré tout, beaucoup des difficultés pointées actuellement dans les relations entre les bibliothèques et leurs universités, en France, se verraient saisies à bras-le-corps si davantage de projets de *learning center* étaient envisagés et entrepris.
- 54 Enfin le modèle du *learning center* permet-il d'étoffer la réflexion sur la forte attente qui est celle des étudiants à l'égard d'un lieu d'ancrage. Cette réflexion conduit à la définition d'un lieu de bibliothèque hybride, tout à la fois institution et extension de la sphère privée, cadre normatif et réponse aux aspirations singulières des individus, lieu d'étude, de cours, de passage, de vie. Ce n'est pas le moindre défi qui est posé aujourd'hui à nos lieux de bibliothèque.

## Et les chercheurs ?

- 55 Il a, dans ce chapitre, largement été question des étudiants. L'attention légitime que les bibliothécaires ont à leur porter ne doit pas nous faire oublier que les enseignants et les chercheurs, même s'ils sont moins nombreux en valeur absolue que les étudiants, constituent une partie importante du public cible des bibliothèques.
- 56 Il résulte des enquêtes menées ces vingt dernières années sur l'usage que les enseignants-chercheurs ont de la bibliothèque des conclusions invariables : ces

derniers « entretiennent des rapports plus suivis avec les bibliothèques de spécialité qu'avec les BU proprement dites »<sup>27</sup>. Au côté de ces établissements « de proximité », la bibliothèque personnelle joue un rôle éminemment important. La valeur d'un ouvrage possédé par rapport à celle d'un ouvrage emprunté est sans commune mesure. L'appropriation des documents, dans le temps, et par le biais des notations portées sur les ouvrages, fait partie intégrante du processus de la recherche. Le domicile est par ailleurs cité de façon quasi exclusive comme lieu de travail, qu'il s'agisse de préparer un cours ou de conduire une recherche. Les bibliothèques, centrales ou d'UFR, sont par conséquent essentiellement utilisées comme pourvoyeuses de ressources documentaires. Dans la conclusion de leur étude, Daniel Renoult et Emmanuel Fraisse déplorent le manque d'appropriation des bibliothèques par les enseignants. « Tout se passe comme si les enseignants considéraient encore les bibliothèques universitaires comme un lieu qui n'est pas suffisamment le leur<sup>28</sup> ». Ce constat, dressé en 1994, peut être aujourd'hui formulé dans les mêmes termes et la situation est inchangée. Est-ce à dire qu'il existe une incapacité par nature de la bibliothèque à amener vers elle ce type de public ?

- 57 Une étude<sup>29</sup> récente a été menée par le Research Information Network (RIN) et le Research Libraries United Kingdom (RLUK) du Royaume-Uni. Elle traite de la valeur des bibliothèques pour la recherche et les chercheurs. Dix messages clé ressortent de cette longue étude. Nous en retiendrons deux en particulier, qui nous semblent être de nature à situer au premier plan la question du lieu pour les chercheurs.
- 58 « Des espaces réservés aux chercheurs leur procurent un meilleur environnement de travail »
- 59 On retrouve ici la question de la reconnaissance d'un besoin spécifique, qui est celui du calme, de l'isolement, pour mener à bien un travail de recherche. Les grandes salles de lecture peuplées d'étudiants, notamment dans les périodes qui précèdent les examens, ne sont pas propices à ce travail particulier. Il est donc recommandé dans l'étude de réserver dans les bibliothèques des lieux dédiés aux chercheurs. Ces lieux répondent à deux fonctions en particulier : permettre à des chercheurs qui ne possèdent pas d'environnement de travail personnel (domicile ou bureau) de trouver un équipement informatique performant (beaucoup de doctorants étrangers sont dans ce cas) ; permettre à ceux dont le travail s'appuie sur le contenu des ouvrages de la bibliothèque de s'installer à proximité des ressources. Cette dernière fonction paraît tout à fait essentielle et situe la bibliothèque dans une dimension qui excède le simple lieu de travail : nous sommes bien dans le cas où la construction du savoir s'élabore pleinement dans le lieu même du savoir.
- 60 « Les bibliothèques sont la manifestation physique des valeurs des études et du savoir. »
- 61 Cette valeur est d'autant plus importante à défendre que, paradoxalement, « plus les bibliothèques font d'efforts pour que les chercheurs puissent accéder rapidement, efficacement et facilement au matériel de recherche, plus elles se rendent invisibles »<sup>30</sup>. La désintermédiation induite par le numérique constitue un risque pour les bibliothèques et leurs publics, celui de voir « disparaître » les chercheurs. Réciproquement, ceux-ci peuvent être tentés de ne plus voir en la bibliothèque qu'un support technique servant de passerelle aux ressources dont ils ont besoin. La bibliothèque devenant virtuelle autant que l'usager, il s'ensuit un affaiblissement de la relation interpersonnelle. Se faisant l'écho du point de vue des chercheurs, Daniel Renoult indique que « la plupart des sondages effectués depuis une dizaine d'années

montrent que les bibliothécaires ne sont cités comme référents que par une très faible part des personnes interrogées »<sup>31</sup>. Ce qui a été conquis par le numérique doit-il nous amener à accepter comme une fatalité l'invisibilité des chercheurs, rançon du succès de la bibliothèque dans son entreprise d'évolution et d'adaptation ? Deux arguments au moins permettent de défendre une position plus nuancée et confiante. Un chercheur est un ancien étudiant. C'est aussi, dans la majorité des cas, un enseignant. À ces titres-là, incarner en un lieu la culture et le savoir constitue pour les universités, désarçonnées par le faible bagage culturel de beaucoup de leurs étudiants, amenées à s'interroger sur leur avenir, un rappel de leur mission fondamentale. C'est aussi rappeler à la communauté universitaire qui travaille de plus en plus dans un monde en ligne, dont on ne perçoit que ce qui est visible sur son écran, que « le tout est supérieur à la somme des parties »<sup>32</sup>.

- 62 Nous voilà revenus au principe de circulation qu'entretient chaque œuvre avec celles qui l'entourent. « Le rangement matériel des ouvrages, avec le découpage des savoirs, voire le rêve de contiguités signifiantes où la proximité physique des livres sur le rayonnage tracerait des itinéraires intellectuels et heuristiques »<sup>33</sup> nous conduit aux rayonnages de bibliothèques qui sont là pour rappeler que chaque œuvre du savoir vaut par celles qui l'ont précédée et celles qui lui succéderont. Le miracle de la bibliothèque est de faire, à la fois, coexister les strates de la pensée, favoriser l'uchronie du savoir, tout en rappelant que l'élaboration de la pensée s'inscrit dans un long processus d'assimilation et de dépassement.
- 63 On conviendra qu'une recherche sur la toile, y compris avec la meilleure des bibliothèques numériques, ne permet pas d'avoir ce regard synchronique et diachronique, ce regard totalisant et embrassant qui se situe au-delà de la succession/juxtaposition de quelques parties.
- 64 Il n'aura pas suffi de ces quelques lignes pour résoudre la question du manque de fréquentation de la bibliothèque par les chercheurs. Les conditions premières de leur travail, exigeant une appropriation personnelle de la documentation, suffisent à expliquer pourquoi les bibliothèques ne constitueront jamais qu'une partie, et seulement une partie, de leurs ressources. En revanche le développement qui a précédé aura, nous l'espérons, permis de comprendre pourquoi la valeur symbolique de la bibliothèque est si forte aux yeux de l'université, y compris aux yeux de ceux qui, pour être emprunteurs, n'en sont pas toujours les usagers les plus assidus.
- 65 S'il est difficile d'imaginer le contour de l'université de demain, celle qui émergera des réformes et des mutations qu'elle est en train d'accomplir, on ne la conçoit en tout cas pas sans une bibliothèque. L'opposition rapide, simpliste, que l'on est tenté de faire aujourd'hui entre la bibliothèque hors les murs, avatar ou parangon de la bibliothèque numérique sous ses différentes facettes, a tous les aspects d'un faux débat. Si les possibilités offertes par l'écriture et la lecture numériques sont à valoriser, elles ne contredisent en rien la nécessité d'un lieu : d'un lieu qui constitue pour l'université un trait d'union entre les disciplines, les enseignants et les étudiants, un lieu d'échange, de respiration, un lieu de construction personnelle pour nos jeunes citoyens, un lieu où la mémoire du passé éclaire et soutient la recherche d'aujourd'hui, où la linéarité du livre complète le formidable potentiel d'Internet.

## Conclusion : la bibliothèque, lieu de la synthèse

- 66 À la suite de l'expression de Robert Damien, « la bibliothèque est le lieu des liens », nous pouvons dire, et c'est une autre manière d'exprimer la réalité du lien, que la bibliothèque est le lieu de toutes les synthèses.
- 67 Synthèse entre le *publicus* et le *privatus*, entre le besoin particulier et la réponse collective, entre la découverte personnelle et la découverte guidée, entre la recherche solitaire et l'ouverture vers d'autres possibles.
- 68 On est tenté de proposer un rapprochement, qui n'est certes pas nouveau, entre la bibliothèque et l'image du jardin telle qu'elle a pu évoluer entre la fin du Moyen Âge et le début de la Renaissance. *L'hortus conclusus*, jardin clos à l'image du cloître, contenait toutes les potentialités du jardin primitif d'Éden. Lieu de la perfection et de la protection, il est devenu celui de la découverte du monde à mesure que s'affinaient les connaissances des botanistes et que se multipliaient les grandes découvertes. Que le pourtour qui ceignait cet *hortus conclusus* ait endossé une fonction protectrice et symbolique n'a gêné en rien l'évolution du jardin vers un véritable laboratoire de la vie. Nos bibliothèques fonctionnent elles aussi comme des lieux de synthèse et d'ouverture. Qu'elles soient liées à la matérialité d'un bâtiment qui en dessine le contour est à la fois une nécessité et une fausse clôture. Le travail de la mémoire, la fécondité de l'échange et les conditions d'émergence du savoir ont besoin d'un lieu pour se développer, lieu unique par sa vocation, nécessaire à l'université, mais aussi à la société tout entière.
- 69 Soucieuses de répondre aux tensions et aux évolutions qui traversent les sociétés, nos bibliothèques doivent opérer une synthèse entre le monde d'hier et un monde nouveau, qui peut-être succédera à l'ordre du livre. Pour que ces deux mondes s'enrichissent au lieu de s'exclure, il faut qu'ils se rencontrent. Et pour cette rencontre il faut un territoire.
- 70 En définitive, le territoire de la bibliothèque continue à répondre à sa vocation éternelle depuis la dynastie des Ptolémée, celle d'être une *imago mundi*. *Imago mundi* dont, faut-il le rappeler, Christophe Colomb possédait un exemplaire lorsqu'il s'embarqua pour sa première traversée vers le Nouveau Monde...

---

## NOTES

1. *Annuaire des bibliothèques universitaires : données 2008*, Paris, La Documentation française, 2011.

2. Bruno Latour, « Plus elles se répandent, plus les bibliothèques deviennent centrales », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2011, t. 56, n° 1, pp. 34-36.

3. *Ibid.*, p. 34-36.

4. Michel Melot, « Et comment va la mort du livre ? », in Pascal Lardellier, Michel Melot, *Demain, le livre*, Paris, L'Harmattan, 2007 (coll. Logiques sociales), p. 177.

5. *Ibid.*, p. 185. Michel Melot fait référence notamment à *De la grammatologie* de Jacques Derrida (Paris, Gallimard, 1967).
6. Emmanuel Fraisse (dir.), *Les étudiants et la lecture* (actes des Journées nationales de la lecture étudiante, Royaumont, juillet 1992), Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 4.
7. On se reportera notamment à l'ouvrage d'Alain Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987 ; ainsi qu'à l'ouvrage prophétique d'Hannah Arendt, *Between Past and Future: Eight Exercises in Political Thought*, New York, Viking Press, 1968 (traduit en français en 1972 par Patrick Lévy, sous le titre *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972) dans lequel elle analyse les caractéristiques de la société de consommation et de la culture de masse.
8. Robert Darnton, *Apologie du livre : demain, aujourd'hui, hier*, Paris, Gallimard, 2011 (coll. NRF essais), p. 165.
9. Daniel Renoult, *Bibliothèques de recherche et mondialisation*, conférence au Collège de France. [En ligne] < <http://conferences-cdf.revues.org/305> > (consulté le 19 décembre 2011).
10. On pourra se reporter à l'enquête menée par Christine Détrez sur les adolescents et la lecture. Christine Détrez, « Les adolescents et la lecture », in Lise Bois, Corinne Leblond (dir.), *Les étudiants face à la lecture*, Arras, Artois presse université, 2005. Elle y indique notamment que chez les adolescents, « quel que soit l'indicateur retenu, la mesure quantitative des pratiques de lecture est à la baisse ».
11. Cité par Alexandre Serres dans « Trois "méta-études" sur les comportements informationnels des usagers » sur URFIST Info, [en ligne] < <http://urfistinfo.hypotheses.org/1551> > (consulté le 13 décembre 2011).
12. *Ibid.*
13. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2006, la Bibliothèque nationale de France (BNF) a pour mission de collecter, conserver et communiquer les sites Internet du domaine français, au titre du dépôt légal.
14. Donald F. Mc Kenzie, *La bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991, préface de Roger Chartier, p. 15.
15. *Ibid.*, p. 11.
16. On se référera notamment à l'ouvrage dirigé par Roger Chartier et Guglielmo Cavallo, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997. Voir aussi, dans le chapitre 1, le paragraphe sur l'évolution de la relation à la connaissance dans le nouveau contexte créé par l'écrit numérique, pp. 20-28.
17. Le fronton néoclassique de la bibliothèque de l'université Columbia, à New York, représente les grandes figures de la pensée de l'humanité depuis le monde grec.
18. Robert Darnton, *op. cit.*, p. 182.
19. Marc Baratin, Christian Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques, la mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996 (coll. Bibliothèque Albin Michel Histoire), p. 11.
20. Marc Baratin, Christian Jacob (dir.), *op. cit.*, p. 12.
21. Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991.
22. Marc Baratin, Christian Jacob (dir.), *op. cit.*, p. 14.

23. Christophe Evans, « Les bibliothèques à l'âge de l'accès et de la modernité liquide », *Bulletin des bibliothèques de France, Quoi de neuf en bibliothèque ?*, hors-série 2011, pp. 18-20.
24. Christophe Evans, *art. cit.*, pp. 18-20.
25. Suzanne Jouguelet, « Les learning centres ?, modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche », *Rapport de l'Inspection générale des bibliothèques*, 2009, n° 2009-022.
26. Graham Bullpit a pesé d'un grand poids dans la mise en œuvre du *learning center* de l'université de Sheffield Hallam au Royaume-Uni.
27. Emmanuel Fraisse, Daniel Renoult, « Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, t. 39, n° 4, pp. 18-25.
28. *Ibid.*, pp. 18-25.
29. Le titre original est *The Value of Libraries for Research and Researchers*, publié le 23 mars 2011, disponible sur le site [en ligne] < <http://www.rin.ac.uk/news/value-libraries-research-and-researchers> > (consulté le 13 décembre 2011).
30. *Ibid.*, p. 16.
31. Daniel Renoult, *Bibliothèques de recherche et mondialisation*, conférence au Collège de France. [En ligne] < <http://conferences-cdf.revues.org/305> > (consulté le 19 décembre 2011).
32. *Ibid.*, p. 10.
33. Marc Baratin, Christian Jacob (dir.), *op. cit.*, p. 15.